

## INFORMATIONS COMITE D'ENTREPRISE

MOIS de NOVEMBRE DECEMBRE 2015

Vous pouvez nous contacter de 8h30 à 17h les mardis jeudis et vendredis de septembre à juin au numéro suivant : 03 80 52 06 64 .Juillet et aout simplement les mardis et vendredis aux mêmes horaires.

Le C E sera fermé le Vendredi 25 décembre et le Vendredi 1 Janvier 2016.

Il sera ouvert les mercredi 23 et 30 décembre pour la distribution des commandes et des colis qui se fera sous chapiteau en bas du parking du personnel pour le 23 et le 30 dans le local du comité d'entreprise.

### Chèques vacances 2016



610 personnes ont adhéré aux chèques vacances 2016 .

### Séphora

20% sont offerts dans tous les magasins Sephora de France du 16 au 30 novembre 2015. N'hésitez pas à vous munir d'un bon et d'une preuve d'appartenance à l'entreprise.

### Encore les camions :

Pour ceux qui ont utilisés les services de location du camion nous vous rappelons de bien vouloir venir régler le solde des kilomètres parcourus au cours de l'année si vous ne l'avez pas encore fait ou tout du moins avant le 30 décembre. Le comité d'entreprise vous en remercie.

### Sites vacances hiver



Il reste encore des disponibilités pour notre appartement de Marseillan Plage. Pour ce qui concerne les vacances hiver 2015. Les réservations sont ouvertes. Pour ceux de 2016 il faut attendre le retour du planning pour le premier semestre.

Nous vous rappelons aussi qu'il faut fournir une attestation responsabilité civile et un chèque de caution pour nos propriétés. Il est rappelé que toute location doit être accompagnée d'un acompte de 50%, et que toute location annulée entraîne une perte de 30% du montant total dû.

### Bellevaux 2016.

Le départ se fera le samedi 16 janvier aux environs de 5h du matin. Les inscriptions pour le week-end se feront à partir du 17 Novembre avec règlement d'un acompte de 50%.le nombre de place est limité à 50 personnes. Il est rappelé que toute inscription annulée entraînera une perte de 30% du total.

Prix actifs	:	68 €
Prix enfants scolarisés	:	55 €
Prix retraités	:	73 €
Prix extérieurs	:	90 €
Prix enfants extérieurs	:	65 €

## Information Passtime:

Des guides Passtime sont en vente au CE. Ils vous permettront de vous restaurer, de souscrire à de nouvelles disciplines, de profiter d'entrées réduites etc... etc... Ils sont vendus au prix de 35 € pour le Passtime. Nouveauté 2016 il est possible d'acheter une carte complémentaire au prix de 12 € qui vous permettra de bénéficier des réductions permanentes illimitées dans tout le réseau Passtime et d'autres avantages. Venez-vous renseigner au comité.

## Arbre de Noël : le spectacle

L'arbre de Noël se déroulera le dimanche 13 décembre au CEDRE à Chenove. L'accueil se fera dès 15h avec les mascottes. Le spectacle débutera à 15h30. Cette année ce sera un spectacle avec des grands numéros de cirque « QUI A VOLE LES BOTTES DU PERE NOEL ».

Une comédie interactive et participative à partir d'une enquête où la Mère Noël doit absolument trouver les bottes du Père Noël afin que la tournée de Noël se fasse normalement.

Il s'en suivra bien entendu l'arrivée du Père Noël. Pour clôturer le tout, un goûter pour les enfants et un cocktail pour les adultes vous seront proposés.



## Arbre de Noël : récupération des jouets

Pour les personnes arrivées dans l'entreprise avant le 1<sup>er</sup> juillet 2015 et qui ont des enfants de 0 à 14 ans, vous trouverez à l'intérieur de cette enveloppe un bon pour récupérer le jouet que vous avez commandé ou qui vous a été attribué d'office.

Si vous remarquez une erreur n'hésitez pas à venir nous en faire part le plus rapidement que possible.

Les enfants nés à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015 dont l'agent est entré avant le 1<sup>er</sup> juillet 2015 et qui n'ont pas fait le choix du jouet auront droit à un jouet naissance multi-activités. **Venez vous adresser au CE pour récupérer votre bon.**

Les agents qui n'auront pu récupérer leur jouet à l'issue de l'arbre de Noël du dimanche 13 décembre auront exceptionnellement jusqu'au 31 décembre 17h pour les retirer. Après cette date et pour éviter l'encombrement de la salle des activités les jouets seront donnés à une œuvre caritative.

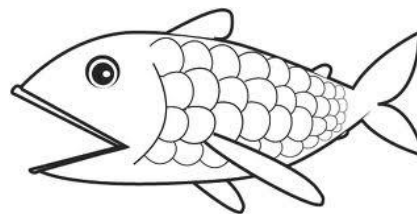
## Information responsables clubs activités :

Nous demandons aux responsables de club, de bien vouloir préparer leurs rapports financiers et de noter des aujourd'hui la date de la réunion des activités au vendredi 12 février à 17h30 au local des activités. Pour la bonne marche de cette soirée veuillez inscrire au comité les personnes qui seront présentes.

## Information pêcheurs :

Suite à la réunion du 16 octobre, il a été décidé de fermer la pêche du carnassier du 16 décembre au soir jusqu'au 6 avril 2016 inclus. L'alevinage se fera dans les jours qui suivent la fermeture (pour plus de certitude, contacter Guy Lefebvre au 06 84 45 10 24). Il sera remis dans l'étang 150 kg de gardon, 25 kg de sandre, 25 kg de brochet 50 kg de carpes et 5 ou 6 grosses carpes. Le prix de la carte restera inchangé. Les cartes seront en vente à partir du 5 janvier 2016. nous remettrons une ouverture de la truite au dimanche 3 avril à 8h30 avec un alevinage de 100 kg de truite. La date du concours de pêche est fixée au dimanche 5 juin 2016 avec un alevinage de 100 kg de gardons dans les jours qui précéderont cette journée.

Les formalités vous seront communiquées sur les panneaux d'affichage, sur l'info TV et aussi sur le site keoliensdijon.com



## Journée gratuite Sélecta:

Une seconde journée de distribution gratuite de boissons chaudes aura lieu le mercredi 23 décembre 2015 au CEM et Debrosses et à l'atelier.



## Commandes diverses :

Vous trouverez sur intranet et en salle de prise de service différents bons de commandes pour les huitres, les escargots pour Noël et le Jour de l'An. Faites attention aux dates pour lesquelles vous faites la commande ainsi qu'aux dates et heures maxi d'enlèvement. N'oubliez pas de libeller les chèques pour les huitres et escargots à l'ordre du CE STRD.

Vous trouverez aussi des commandes de vin seulement pour une livraison le jour de l'enlèvement du colis de fin d'année soit le mercredi 23 décembre de 8h30 à 18h. Pour les commandes de vin, rappel panachage possible par domaine par multiple de six(6) et libellez les chèques au nom des domaines.



## Distribution des colis et commandes de fin d'année:

La distribution des colis de Noël pour les actifs, retraités et veuves adhérentes à l'amicale : colis traditionnel, colis de vins ou carnet de chèques Cadhoc aura lieu le mercredi 23 décembre de 8h30 à 18h au dépôt sous le chapiteau situé comme les années précédentes sur le parking bus. Les retraits se feront uniquement ce jour là, en cas d'empêchement vous pourrez les faire retirer par un collègue.

Le coût pour chaque produit distribué aux actifs est le même soit 120 €uros.

Le personnel entré après le 1<sup>er</sup> juillet se verra attribuer un bon d'achat de 60 €uros.

Les commandes de Noël seront distribuées le mercredi 23 décembre et celle du jour de l'an le mercredi 30 décembre.

## Nouveaux partenaires :

**La G.M.F. (la garantie mutuelle des fonctionnaires) sera présente dans les locaux du comité d'entreprise afin de répondre à vos interrogations ou attente le 4 décembre.**

L'association d'astronomie de Bourgogne dont le siège est boulevard des Bourroches à Dijon propose durant les vacances scolaires des formations d'initiation à l'astronomie avec plusieurs étoiles. Renseignements au 03 80 36 44 13 ou à [sab@sab-astro.fr](mailto:sab@sab-astro.fr) ou au comité

MACIF partenaire assurance du comité d'entreprise qui assure nos véhicules et nos biens proposant des conditions particulières aux salariés grâce au coupon distribué au comité .

SOLUTION PRET : partenaire proposant aux salariés une étude de leur prêt immobilier, reprise regroupement de prêts avec des frais moindre.

MARIONNAUD proposant des conditions particulières toute l'année sur parfums, coffrets cadeaux, produit de beauté et soin grâce au bon au CE et conditions pros

ENERGY FITNESS le partenaire Fitness du CE renouvelant son offre exceptionnelle permettant aux salariés de s'abonner pour 14 mois pour 140,00 €/pers grâce à la participation du CE d'un montant de 100,00 € en Décembre 2015 et Janvier 2016

REGLE DES 100% avec un plafond de 100,00 € en vigueur à partir du 1er Septembre 2015 qui permet aux salariés de présenter une facture de leur sport ou activité culturelle annuelle pour avoir une participation de 100% du montant avec un plafond de 100,00 € à terme échu.

## Information diverse :

Nous vous rappelons que 3 voyages seront organisés ou non par le comité. La Croatie du 26 juin au 3 juillet pour 825 €uros, l'Afrique du sud du 4 au 15 octobre pour 2090 €uros et le Guatemala du 8 au 19 novembre au prix de 1985 €uros. Venez rapidement vous inscrire au comité d'entreprise.

## A noter dès à présent sur vos agendas :

13 décembre 2015	Arbre de Noël
16 décembre 2015	Fermeture du carnassier de l'étang de Couternon
23 décembre 2015	Distribution des colis et commandes spéciales
30 décembre 2015	Distribution des commandes spéciales
16 17 janvier 2016	Sortie de ski à Bellevaux

Les membres du comité d'entreprise vous souhaitent à toutes et à tous :

**UN JOYEUX NOEL ET  
DE BONNES FETES DE FIN D ANNEE**

